

## INCLUSION COMMUNALE ET COMMUNAUTAIRE DES JEUNES



### Editorial

## Acte (parenthèses) de naissance

**L**a simple évocation du mot acte de naissance au Cameroun soulève au moins trois problématiques. (1) Le fait que plusieurs naissances ne sont pas déclarées et donc ne font pas l'objet de la pièce écrite qui constate le fait de la naissance. Par conséquent, l'enfant ne peut exister juridiquement, perdant ainsi d'office ses droits fondamentaux puisqu'il ne peut ni aller à l'école, ni accéder à d'autres pièces comme la carte d'identité. Plusieurs enfants à travers le Cameroun ont quitté l'école à cause du défaut d'acte de naissance.

(2) Les actes de naissance établis mais non retirés. Paradoxalement à la première situation, plusieurs parents

déclarent bel et bien la naissance et engagent le processus d'établissement de l'acte. Mais curieusement, ne récupèrent pas le document établi au niveau de la Commune. Par conséquent, de nombreux actes de naissance sont en souffrance dans les Mairies. Cette situation rappelle également le cas des cartes nationales d'identité.

(3) La troisième problématique est celle des faux actes. Connus sous le nom d'acte de Kumba, ces faux documents se retrouvent sur l'ensemble du territoire national. Ils sont sans souche. Ils sont notamment le fait des personnes qui se lancent dans l'entreprise de la réduction ou de l'augmentation de leur âge pour des

besoins divers. Il existe dans l'ombre des officines qui fabriquent frauduleusement des actes, usant des faux cachets et imitant des signatures.

Que l'on se retrouve dans l'une des trois situations ci-dessus, les conséquences sont nombreuses et contribuent plus tard à la production des exclus et des inadaptés sociaux. La problématique des actes de naissance, bien qu'en cours de traitement avancé au Cameroun a du mal à sauver ces millions de personnes dépourvues de ce document. Il faut travailler avec acharnement pour que de nouveaux cas ne s'ajoutent plus, et qu'une véritable inclusion sociale davantage communale et communautaire s'opère.

## PREMIERES MARQUES DU RECIJ

**A**près avoir pris le soin d'initier des opérations visant à développer une meilleure interaction entre ses unités opérationnelles, les cibles et différentes parties prenantes, et ainsi renforcer les dynamiques de collaboration et des relations partenariales dans le cadre du projet Renforcement de l'Encadrement Citoyen et l'Inclusion des jeunes (RECIJ), la hiérarchie de DMJ dans les Régions de l'Adamaoua et de l'Extrême Nord a résolument donné le mandat au personnel du projet de s'investir dans les activités de mobilisation et de préparation des jeunes à travers leurs associations afin de contribuer à renforcer la participation et l'inclusion des jeunes à la vie socio politique et économique de leur communauté.

Dans l'Adamaoua où Ali El-Amin Bouba a remplacé Virginie Mvemie (2015 – 2023), le processus de sélection des 15 associations devant participer au projet a été déployé sous plusieurs formats. A Meiganga, par exemple, la

responsabilisation des associations méritantes a pris corps. AJEPDECC a assuré l'animation dans une approche inclusive. Le Coordonnateur de la Représentation régionale et Coordinateur du projet RECIJ fait équipe avec Ladifatou comme Secrétaire Administrative et financière, Cisse



Djibril en qualité de responsable de la logistique et transport, tandis que Njike Ghislain et Sodea Kala Jasmine assurent les autres aspects des appuis techniques et logistiques.

Au bureau de Maroua dans la Région de l'Extrême Nord, Fideliste Winamou le Délégué d'Arrondissement de la Jeunesse et Education Civique (DAJEC) a été mis à contribution pour davantage rapprocher les associations de son administration et veiller à ce que celles qui sont flottantes et opportunistes ne

passent pas dans les mailles du filet de la sélection. Le Coordinateur du projet Emmanuel Bayahar et sa collaboratrice Oumma Hani Bouba bénéficient de l'appui de Kwadji Peuleueu, responsable du suivi, évaluation, redevabilité, apprentissage et recherche pour mieux affiner les approches de collecte des données depuis le démarrage du projet. Un accent particulier est aussi mis de ce côté-là sur la collaboration avec les institutions sectorielles dont notamment les services déconcentrés du Ministère du développement local et de la décentralisation (MINDDEVEL) en ce qui concerne l'appropriation du texte sur la création des comités de quartier et de village comme outil d'appropriation de la décentralisation par les populations.

Dans les deux régions du projet, les équipes en place ont parfaitement pris connaissance des réalités locales et intégré les observations et attentes des parties prenantes sur les différentes interventions du projet. DMJ a bien veillé pour que ses équipes terrain soient autant intégrées que le projet.

## EDUCATION A LA PAIX EN MILIEU JEUNE AU CAMEROUN

**L**e Plaidoyer initié par le programme Service Civil pour la Paix (SCP) en vue de l'éducation à la paix en milieu jeune rentre bientôt dans une phase de déploiement stratégique. La démarche pour l'élaboration du narratif support de l'argumentaire et l'implication des jeunes pour un plaidoyer avec la cible est sur la voie d'être structurée. Les commissions de travail ont été mises sur pied au cours du mois de juillet 2024. Elles sont trois au total qui doivent préparer la phase opérationnelle de l'action et susciter l'intérêt auprès des potentiels partenaires nationaux et internationaux pour leur adhésion au plaidoyer.

### Commission Technique

- Saare Tabitha, COMINSUD, CCMN, UPAC, AJP-CEDES, APADER,

PCC, DMJ

### Commission de la Communication et Visibilité

- CCMN, DMJ, TCC, PCC, REDHAC, CEPCA

### Commission Relations publiques et Recherche de Financement

- ISTP, CIPCRE, AFFADA, CEPCA,

DNE, Doual'Art, DMJ

Deux départements ont été retenus pour l'implémentation de la phase pilote du plaidoyer. Il s'agit de la Mezam dans le Nord Ouest et du Mayo Sava à l'Extrême Nord. Le plaidoyer en faveur de l'éducation à la paix en milieu jeune est porté par le département de l'éducation et formation professionnelle de l'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC).



# IMPACTING YOUR GENERATION ENCORE ET TOUJOURS

Chaque génération a ses défis. A-t-on coutume de l'entendre. Impacting Your Generation (IYG) qui émet sur les ondes de la Protestant Voice Radio (105.2 FM) fréquence de la paix tous les mercredis de 11heures à 12heures 15 permet à un panel de jeunes d'exposer et de débattre de leurs ambitions et aspirations autour des problématiques qui leur sont d'intérêt. Ils en profitent aussi à chaque édition pour commenter les faits d'actualité sous les commandes d'Igor Tchouateun le principal présentateur.

Ce programme citoyen ne laisse pas les auditeurs indifférents. Certains jeunes appellent pour demander à participer à l'une des éditions. Plusieurs reconnaissent la pertinence d'une telle plage citoyenne qui offre un cadre d'expression aux jeunes pour influencer leurs pairs. Un fait majeur est que cet espace offre aussi la possibilité pour certains jeunes d'effectuer leur première expérience dans un studio radio. C'est le cas de Chantal Sémé, étudiante à l'UPAC dans la filière paix et développement.

Des panélistes interrogés pensent que ce programme répond à un besoin important, celui de la sensibilisation des jeunes par d'autres jeunes. Le postulat émis ici est que, quand un jeune parle à un autre jeune, le message est mieux reçu et perçu.

Dans cet ordre d'idée, le Délégué de la jeunesse et de l'Education civique de Yaoundé VI M. Njock Bell, pense que Impacting Your Generation est : "une émission intéressante et très importante pour les jeunes; une émission qui leur donne des informations sur ce qui est fait par le gouvernement et ses partenaires au profit des jeunes".

Bien que la tranche horaire de ce programme demandé et suivi soit passé de 60 à 75 minutes, il faut reconnaître que l'ensemble des panélistes s'accordent à dire qu'il faut davantage augmenter le temps d'antenne de ce programme qui s'impose comme une émission de valeur, de promotion de la paix et un cadre de circulation de la vraie information. Impacting Your Generation est donc un canal de lutte contre

les rumeurs, les discours de haine. Il a énormément contribué à l'éducation des jeunes aux médias en les sensibilisant sur la manière d'utiliser positivement les réseaux sociaux pour promouvoir des idées constructives, saines et novatrices.

Deux importantes innovations ont été introduites dans le programme en cette année 2024. Sandrine Manessong anime une chronique sur la gouvernance du secteur extractif, avec un focus sur l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) permet de familiariser les populations sur les enjeux du secteur extractif et de les impliquer dans la lutte pour la bonne gouvernance. En direct des représentations régionales de DMJ, le programme Impacting Your Generation permet aux auditeurs d'avoir quelques informations sur ce qui se fait dans leur région d'origine. Avec ce programme, DMJ impacte véritablement la vie des jeunes.



## Participer au choix des dirigeants

DMJ encourage les jeunes, citoyens en âge de voter à s'inscrire sur les listes électorales pour participer le moment venu au choix raisonné des autorités à différents niveaux sur la base des projets de société.

**ELECTIONS DE 2025  
INSCRIVEZ-VOUS ET VOTEZ**

Si tu crains que voter c'est prendre part à la prise de décision dans ton pays, inscris toi et vas voter le moment venu. Tout croyant doit être un décideur cela est juste et bon.

**NOS RECOMMANDATIONS**

- Inscrire
- Retour sa carte
- Aller aux Urnes

**NOS CONTACTS**

- 680754005
- www.dmjcm.org
- dmj@dmjcm.org

M.O.I.S.E. MyOwn Initiative for Successful Elections

**ELECTIONS DE 2025  
INSCRIVEZ-VOUS ET VOTEZ**

"Tout vote qui n'est pas le fruit de conviction est péché. Choisis et mets dans l'urne le bulletin de vote que tu as décidé dans ton coeur"

**NOS RECOMMANDATIONS:**

- Inscrire sur les listes électorales
- Retourner votre carte d'électeur
- Aller aux urnes

Le droit de savoir et le devoir d'agir

680754005 dmj@dmjcm.org www.dmjcm.org

### Nos contacts

**DMJ Siège: C24 individuel, SIC Mendong (Ydé) BP : 31 564 Yaoundé – Cameroun**  
**Tél. : (237) 242 04 51 64 / 680 754 005 Mail : dmj@dmjcm.org / wdypcm@yahoo.fr**  
**DMJ Adamaoua (Ngaoundéré) : 698 45 37 87 / 650 44 88 04**  
**DMJ Extrême-Nord (Maroua) : 658 60 95 06 DMJ Ouest (Bamendjing) : 690 85 42 09**

### Site web & réseaux sociaux

**Web : www.dmjcm.org**  
**Facebook : www.facebook.com/dynamiquemondialesdesjeunes**  
**Twitter : www.twitter.com/DMJ\_WDYP**  
**Youtube : youtube.com/@dynamiquemondialesdesjeunes**

### MERCI A NOS PARTENAIRES



# Participation citoyenne à travers les Comités de quartier ou de village



**D**epuis le 19 juillet 2023, le Ministère de la décentralisation et du développement local (MINDEVEL) a rendu public un arrêté fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des comités de quartier ou de village dans le cadre de la participation citoyenne à l'action communale. Malheureusement, l'appropriation des dispositions de ce texte prend du retard.

Conscient de ce que le développement est plus inclusif et solide lorsqu'il part de la base vers le sommet, DMJ n'a pas attendu pour rendre accessible cet arrêté qui, selon ses responsables, encourage non seulement la participation citoyenne mais aussi crée un cadre idoine pour le faire.

Voilà qui justifie l'organisation de 10 ateliers pour vulgariser cet instrument juridique dans les régions de l'Extrême Nord (Maroua 3, Mora, Mokolo), de l'Adamaoua (Ngaoundéré 1,2,3, Méiganga, Tibati et Ngaoundal) dans le sillage du Renforcement de l'Encadrement Citoyen et l'Inclusion des Jeunes (RECIJ) appuyé par PPLM et à l'Ouest dans 4 Groupements de l'Arrondissement de Galim (Bagam, Bamendjing, Bamenyam et Bati) dans le cadre de l'implication des jeunes dans la gouvernance locale et le suivi des politiques publiques, grâce à un appui du Service Civil pour la paix (SCP).

Au delà d'avoir révélé l'information à la plupart des participants aux différents ateliers, les travaux ont surtout suscité la prise de résolution de travailler à mettre sur pied des comités de village ou de quartier pour répondre à l'article 2.1 de l'arrêté qui stipule que : "les comités de quartier ou de village sont des cadres de concertation qui visent à favoriser la participation des populations à l'élaboration, à l'exécution et au suivi des programmes et projets communaux, ou à la surveillance, la gestion ou la maintenance des ouvrages et équipements collectifs de base concernés".

Il est évident que, l'augmentation de la participation des populations à la gestion de la chose publique aura entre autre pour conséquence un développement plus rapide des municipalités, un entretien plus minutieux des infrastructures communes construites par l'Etat et par conséquent un meilleur épanouissement des citoyens qui seront ainsi au cœur des actions et initiatives publiques.

Il est donc important que toutes les populations comprennent et mettent en œuvre cet arrêté du MINDEVEL qui vient comme une réponse au besoin d'inclusion et de participation des populations qui sont en définitive les déclencheurs et les bénéficiaires de toute décision et politique publique.



#### Directrice de Publication

Caroline Claire Yankep

#### Conseil Editorial

Dupleix F. Kuenzob  
Alice N. Tchoumkeu  
Claudia Kaiser

#### Rédacteur en Chef

Michel Fokou

#### Secrétaire de Rédaction

Stéphanie Laure Pettang

#### Relations Publiques

Igor Clautaire Tchouateun

#### Collaboration

Alliance Fidèle Abelegue  
Edouard Thierry Fegue  
Elise Virginie Mvemie  
Félix Kouanou Fenju  
Elvis Tetang  
Emmanuel Lawane  
Diane Firida Tissia  
Francis Danzabe  
Martin Djekome  
Merabelle Amoumoulam  
Cisse Djibril  
Ngochi Emmenrencia  
Diderot Toka  
Hugues Ferdinand Fendju  
Oumma Hani Bouba  
Aïssatou Abdoulaye Siddi  
Ali El Amin Bouba  
Kwadji Peuleuveu